

# HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

## FORMULE SÉRÉNITÉ

- Encaissement des loyers et charges, révision loyers, régularisation charges, récupération taxe d'ordures ménagères
- Compte de gérance mensuel
- Gestion des travaux et sinistres
- Gestion de la relation avec le syndic
- Aide à la déclaration des revenus fonciers et BIC
- État des lieux de sortie gratuit
- Option garantie loyer impayé et détérioration immobilière : 2,20 % du loyer CC
- Option assurance propriétaire non occupant à partir de 58 €/an
- Gestion des demandes de subventions MULTI'LOC.

HONORAIRES  
7,8 % TTC du loyer CC

## FORMULE SÉCURITÉ

- Encaissement des loyers et charges, révision loyers, régularisation charges, récupération taxe d'ordures ménagères
  - Compte de gérance mensuel
  - Gestion des travaux et sinistres\*
  - Aide à la déclaration des revenus fonciers et BIC
  - État des lieux de sortie 6 €/m<sup>2</sup> TTC
  - Option garantie loyer impayé et détérioration immobilière : 2,50 % du loyer CC
  - Option assurance propriétaire non occupant à partir de 58 €/an
- \*Le règlement des prestataires se fait directement par le propriétaire*

HONORAIRES  
6,6 % TTC du loyer CC

VOUILLÉ IMMOBILIER

01 45 31 61 44

37 rue de VOUILLÉ PARIS 15

Barème d'honoraires à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018

# HONORAIRES DE VENTE

## VENTE DE LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU PROFESSIONNEL

5 % TTC du prix net vendeur charge acquéreur

## VENTE DE PARKINGS, BOX OU CAVE

12 % TTC du prix net vendeur charge acquéreur

## VENTE DE BAUX COMMERCIAUX OU FONDS DE COMMERCE

12 % TTC de la valeur du bail ou du fonds de commerce charge acquéreur

## VENTE DE BIEN EN VIAGER

12 % TTC du prix net vendeur charge acquéreur

# HONORAIRES DE MISE EN LOCATION

Honoraires respectant l'encadrement de la Loi ALUR du 24 mars 2014

## HONORAIRES PROPRIÉTAIRES

<b>Bail d'habitation vide/meublé :</b>	<b>27 €/m<sup>2</sup> TTC soit :</b>
Entremise et négociation :	12 €/m <sup>2</sup> TTC
Rédaction de bail :	12 €/m <sup>2</sup> TTC
Etat des lieux d'entrées :	3 €/m <sup>2</sup> TTC
<b>Option inventaire du mobilier réalisé par l'agence :</b>	<b>3 €/m<sup>2</sup> TTC</b>
<b>Bail parking et cave :</b>	<b>Gratuit</b> (honoraires uniquement à charge du locataire)

## HONORAIRES LOCATAIRES

<b>Bail d'habitation vide ou meublé :</b>	<b>15 €/m<sup>2</sup> TTC soit :</b>
Rédaction de bail :	12 €/m <sup>2</sup> TTC
Etat des lieux d'entrées :	3 €/m <sup>2</sup> TTC
<b>Bail de parking et cave :</b>	<b>12 % TTC du loyer annuel CC</b>

VOUILLÉ IMMOBILIER

01 45 31 61 44

37 rue de VOUILLÉ PARIS 15

Barème d'honoraires à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018